



Transcript of Listening Test

June 2019

Pearson Edexcel International Advanced
Level

In French Advanced Subsidiary (WFR02) Unit
2, Understanding and Written Response

Edexcel and BTEC Qualifications

Edexcel and BTEC qualifications are awarded by Pearson, the UK's largest awarding body. We provide a wide range of qualifications including academic, vocational, occupational and specific programmes for employers. For further information visit our qualifications websites at www.edexcel.com or www.btec.co.uk. Alternatively, you can get in touch with us using the details on our contact us page at www.edexcel.com/contactus.

Pearson: helping people progress, everywhere

Pearson aspires to be the world's leading learning company. Our aim is to help everyone progress in their lives through education. We believe in every kind of learning, for all kinds of people, wherever they are in the world. We've been involved in education for over 150 years, and by working across 70 countries, in 100 languages, we have built an international reputation for our commitment to high standards and raising achievement through innovation in education. Find out more about how we can help you and your students at: www.pearson.com/uk

June 2019

All the material in this publication is copyright

© Pearson Education Ltd 2019

(M1) **Passage 1.** Le régime alimentaire en France

(F1) Une étude publiée il y a trois mois a comparé les habitudes alimentaires des Français depuis six ans.

Ignorant l'origine des aliments, les Français centrent surtout leur attention sur le goût, sans totalement négliger l'importance du prix et des méthodes de production.

Furieux contre la puissance des supermarchés, ces participants veulent bien payer plus pour leur alimentation si les agriculteurs sont mieux rémunérés, ne voulant pas favoriser les petits commerçants et les intermédiaires.

Quant à la viande, bien que sa qualité et sa valeur nutritionnelle n'aient pas changé, 67 % des acheteurs consultés ont diminué leur consommation de protéines animales.

(M1) **Passage 2.** La vie scolaire en Côte d'Ivoire

(M2) En Côte d'Ivoire, Madeleine, comme presque tous les enfants ivoiriens, devait travailler pour aider sa famille. Alors, elle n'allait presque jamais à l'école. Mais cette année, le président ivoirien a déclaré que l'école deviendrait obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans.

Ils seront répartis dans des classes différentes selon un seul critère : leur date de naissance, sans considération pour leur appartenance ethnique, religieuse ou leurs compétences.

Pour une petite somme d'argent, le matériel scolaire essentiel a été distribué à travers le pays, comme d'habitude. Chaque élève a donc pu avoir ce qu'il lui fallait pour le premier jour d'école.

Désormais, les parents qui refusent d'envoyer leurs enfants à l'école ne seront certes pas menacés d'être arrêtés ou d'aller en prison, mais une sanction financière très élevée leur sera imposée. Il vaudrait donc mieux qu'ils envoient leurs enfants à l'école !

(M1) **Passage 3.** Le changement climatique

- (F2) L'évidence saute à la figure : le réchauffement climatique mondial est en train de transformer bon nombre de zones de l'Hexagone. Depuis de nombreuses années, les preuves deviennent évidentes, que ce soit en ville, à la campagne, à la montagne ou sur la côte.

Dans l'Est, les agriculteurs se réjouissent de planter les légumes un mois plus tôt qu'en 1970. Les arbres fruitiers fleurissent une semaine plus tôt que dans les années 1990. Certains oiseaux colorés des pays chauds font concurrence aux pigeons dans les parcs parisiens, un spectacle qui étonne les touristes étrangers !

Mais qu'est-ce qu'on peut y faire ? On ne pourra pas influencer l'évolution du réchauffement climatique avant 2050. Ce qui nous attend pour le siècle à venir ? Difficile d'être très précis. Il existe plusieurs scénarios très différents et les experts scientifiques ont des difficultés à identifier le plus probable, avec peu d'avis partagés.

- (M1) **Passage 4.** Les réseaux sociaux chez les jeunes Belges
- (M1) Nadine, je sais que tu ne veux pas que notre fils David ait accès aux réseaux sociaux, mais il a quand même douze ans.
- (F1) Samuel, c'est simple. Il faudrait que ce soit interdit jusqu'à seize ans.
- (M1) Mais imagine son bonheur s'il n'était plus le seul de sa nouvelle classe à ne pas avoir un compte sur un réseau social. Pour le moment, il a du mal à se faire de nouveaux camarades parce qu'il ne peut pas participer à certaines conversations dans la cour de récréation.
- (F1) C'est peut-être vrai, mais il est grand temps qu'on commence à mieux protéger nos jeunes.
- (M1) Mais les protéger de quoi ? Qu'est-ce que c'est que cet ennemi invisible dont tu m'as déjà parlé ?
- (F1) Eh bien, c'est qu'avec ces réseaux sociaux, notre fils court le risque de se faire ridiculiser.
- (M1) Enfin, Nadine! Ce type de harcèlement existait bien avant l'existence des réseaux sociaux.
- (F1) La seule différence, Samuel, c'est qu'avant, les auteurs de ces agressions ne pouvaient pas rester anonymes alors qu'aujourd'hui, c'est dans le confort de leur chambre qu'ils font du mal à leurs victimes.
- (M1) Tout le monde n'est pas comme ça, Nadine. À mon avis, pour la plupart des jeunes comme David, l'intérêt des réseaux sociaux, c'est que l'abonnement est gratuit. Ils n'ont aucune envie de faire du mal aux copains.
- (F1) Effectivement, ils leur paraissent gratuits, mais en fait, les créateurs de ces réseaux gagnent une fortune avec toutes les publicités en ligne.
- (M1) Mais cette publicité en ligne aide les adolescents à discriminer entre les produits disponibles aux consommateurs, comme s'ils visitaient les commerces dans un centre commercial.
- (F1) Ça, c'est une autre histoire !
- (M1) Fin de l'enregistrement.